

La dépouille mortelle de M. le sénateur a été embaumée par MM. Teissier et Philipeaux, médecins, et par M. Ferrand, pharmacien.

Vendredi, à neuf heures, ont eu lieu les obsèques.

Un peloton de gendarmes à cheval ouvrait la marche; il y avait ensuite un régiment de hussards, musique en tête, un escadron du 7^e hussards, un bataillon de chasseurs de Vincennes précédés de leur musique, un détachement d'artillerie avec six pièces de canon, un bataillon du 9^e de ligne, huit sapeurs, le 23^e régiment d'infanterie, un peloton de gendarmes à pied, la fanfare lyonnaise, les élèves des écoles mutuelles, ceux des frères des écoles chrétiennes, au nombre d'environ 1,200, des élèves du Lycée de Lyon, les suisses de quatre paroisses, les enfants élevées par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, la musique des pompiers d'Ecully, les suisses de huit paroisses, MM. les curés de la ville, tout le clergé de l'église primatiale, une grande partie du clergé des autres paroisses, et, en l'absence de S. E. le cardinal-archevêque, retenu par une indisposition, Mgr de Charbonnel en habits pontificaux; puis le corps du défunt porté par des pompiers. M. le maréchal Canrobert, MM. le 1^{er} président de la cour impériale, du conseil municipal, du conseil général, de la chambre de commerce, et M. Descours, député du Rhône, tenaient les coins du poêle. Sur le drap funéraire étaient placés le chapeau et l'habit brodé du défunt. Derrière le corps étaient portés sur deux coussins l'épée et les insignes de M. le sénateur. Venaient ensuite, en grand costume, tous les corps civils, judiciaires et militaires, les membres de la cour impériale, des tribunaux, de la chambre et du tribunal de commerce, de l'état-major de la place, les juges de paix, les administrations diverses et leurs employés, les ingénieurs des ponts et chaussées, des eaux et forêts, les sous-préfets, les maires de l'agglomération lyonnaise et d'un grand nombre de communes du département, les membres du conseil municipal et du conseil général, etc. On remarquait encore les employés des hospices, les médaillés de Sainte-Hélène, les employés de la compagnie du gaz, les membres de la société de sauvetage, des notabilités très-nOMBREUSES de la ville et de tout le département; à la suite, la musique du 52^e d'infanterie, le 41^e d'infanterie, un détachement d'artillerie et deux pièces de canon, un bataillon du 78^e d'infanterie et des dragons du 10^e régiment.

A la fin du cortège s'avancait lentement, couvert de draperies noires et blanches, un magnifique corbillard, traîné